

## **Lettre du Groupe national mexicain de la Cour permanente d'arbitrage**

Mexico, le 2 septembre 2011,

Le présent courrier fait référence aux élections qui se tiendront en décembre 2011, dans le cadre de la dixième Session de l'Assemblée des États parties du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, afin de pourvoir les postes vacants de six magistrats de ce tribunal.

En notre qualité de membres du Groupe national mexicain de la Cour permanente d'arbitrage, nous avons l'honneur de proposer la candidature du Dr Javier Laynez Potisek, de nationalité mexicaine, à l'un des postes vacants au titre de magistrat de la Cour pénale internationale.

Le Dr Laynez Potisek est crédité d'une vaste carrière, reconnue, dans le domaine du droit et des procédures pénales, ainsi que d'une haute considération morale, de qualités d'impartialité et d'intégrité, conditions requises, conformément au Statut de Rome, pour tous candidats aux postes de magistrats de la Cour.

La présente a été établie conformément aux dispositions de l'article 36, paragraphe 4 (ii) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

[...]

Dr Alonso Gómez Robledo Verduzco  
Membre du Groupe national mexicain de  
la Cour permanente d'arbitrage

S . E. Antonio de Icaza  
Membre du Groupe national mexicain de  
la Cour permanente d'arbitrage

Dr Alberto Székely  
Membre du Groupe national mexicain de  
la Cour permanente d'arbitrage

Dr Alejandro Sobarzo Loaiza  
Membre du Groupe national mexicain de  
la Cour permanente d'arbitrage

\*\*\*